

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite\\_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières. Item](#)[Ch. de Brouckère. Lettre sur la conditions des travailleurs, 1845 | La propriété fixe les ouvriers](#)

## Ch. de Brouckère. Lettre sur la conditions des travailleurs, 1845 | La propriété fixe les ouvriers

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb011\_f0463

SourceBoite\_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Brouckère, Charles de](#)

Références bibliographiques[Brouckère, Lettre à M. le comte J. Arrivabene, sur la condition des travailleurs, suivi d'un mémoire sur les assurances contre l'incendie](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

Ch. de Bourgeois  
Lettre sur la condition  
desouvriers  
1845.

La propriété fixe le ouvrier.

"Le travailleur qui a obtenu la permission de s'établir dans une habitation; celui-ci est obligé de donner une garantie préalable par le maître. Dès qu'il est devenu propriétaire, il reprend ses droits normaux, il est libre et indépendant; il est libre sur toute la surface, une espèce de lien est dissoluble en tout et pour tout ce qui le concerne.

Avec mille francs, on achète une maison ou une parcelle, on acquiert le droit de bâtir une maison, on bâtit sa propre maison; on consulte un architecte en tant que propriétaire, on lui soumet ses plans et son plan, après leur avoir confié de l'argent, on en obtient un plan et papier de l'érection d'une maison de propriété.

Une maison de travailleur représente un revenu de 60 à 80 fr. par l'impôt sur le revenu; on peut devenir propriétaire avec une somme de 1000 fr. et on n'a plus le souci de devoir verser ou payer son loyer, la limitation de travailler à une seule personne, de travailler à l'étranger et

in une exigence trop rigoureuse, le tourment  
d'insécurité, recherché, de se réunir en soi.

La mort est tout aussi présente à la famille.  
Le père devenu veuf donne à l'existence un sens,  
et reçoit en échange leur soutien et leur reconnaissance  
de la communauté."

r 15.